



Expertise de printemps 2012

Le 10, 11 et 12 février 2012

Studbook Zangersheide V.Z.W. – REGLEMENT

L'expertise de printemps du Studbook Zangersheide V.Z.W. ayant pour objectif l'approbation à la monte pour Zangersheide 2012 se tiendra les Vendredi 10 au Dimanche 12 FEVRIER 2012 à ZANGERSHEIDE, Domein Zangersheide, B-3620 LANAKEN, Belgique. L'expertise est ouverte aux nouveaux candidats étalons.

Conditions

L'expertise est ouverte à tous les étalons de 3 ans et plus (nés en 2009 et avant), enregistrés dans un stud-book de chevaux de sports (membre W.B.F.S.H.) reconnu et détenteurs d'un certificat d'origine sur quatre générations.

Engagements :

Les engagements s'effectuent en retournant le formulaire joint dûment rempli au Studbook Zangersheide V.Z.W., Domein Zangersheide, B-3620 Lanaken, Belgique avant le 1 Février 2012.

Les engagements doivent être accompagnés :

- d'une copie du certificat d'origine de l'étalon et si possible, d'une copie du même document pour la mère;
- de toute information démontrant que l'étalon provient d'une lignée intéressante pour l'élevage de chevaux de saut d'obstacles, ainsi que toute information officielle concernant les conditions de l'approbation de cet étalon dans un autre stud-book;
- pour les nouveaux candidats étalons âgés de 5 ans et plus, de toute information sur la carrière sportive ou en épreuves d'élevage, confirmée par la Fédération Nationale du pays où ces performances ont eu lieu;
- pour tous les nouveaux candidats étalons, un rapport d'expertise clinique et 12 radios parfaitement lisibles, à savoir -les vues avant et arrière des os naviculaires;
- radios latérales des quatre boulets – deux (une de face et une latérale) des deux jarrets – et radios latérales des deux genoux.

Ces clichés devront dater de moins d'un an.

Présélection

A la réception de tous les engagements, une présélection sera effectuée (si nécessaire) sur la base des pedigrees et des autres informations fournies. A la suite de quoi, les candidats admissibles seront convoqués à l'expertise du 10 Février 2012. Avant la première présentation, les propriétaires devront déposer au secrétariat officiel les pedigrees originaux.

Vaccinations

Tous les étalons qui se présenteront aux sélections devront être à jour de leurs vaccinations grippe et tétanos. Le certificat de vaccination pourra être exigé.

Conditions de sélection

Pour une première approbation, les conditions suivantes doivent être remplies:

- a. étalons de 3 ans: présentation en main et en liberté sur une ligne d'obstacles (barre au sol, croix et droit à une foulée, qui sera ensuite transformé en oxer montant);
- b. étalons de 4 ans: présentation en main et en liberté sur une ligne d'obstacles ou sous la selle sur un parcours standard (au libre choix du propriétaire, qui devra le préciser sur le formulaire d'inscription);
- c. étalons de 5 à 12 ans: présentation en main et monté sur un parcours standard.

EXCEPTION: le comité de sélection peut décider de l'exemption de la présentation sur un parcours si le propriétaire fournit un document écrit émanant de sa Fédération Nationale certifiant que son étalon a obtenu trois victoires ou a été classé cinq fois (de la 1ère à la 5ème place incluse) dans un concours international et/ou dans un concours national de niveau S (GER-NED) ou A (FRA).

- d. étalons de 13 ans et plus: présentation en main et évaluation des performances sportives propres et/ou de sa descendance.

Le comité de sélection établira cette évaluation sur la base de preuves écrites fournies par une autorité officielle (Fédération Nationale ou stud-book).

Ces étalons seront exemptés de présentation sur le parcours standard.

Les étalons retenus dans les catégories mentionnées ci-dessus (a, b, c, d) devront être soumis à une visite vétérinaire

obligatoire (clinique et radiologique) avant d'être admis définitivement à la monte. Cette inspection vétérinaire sera effectuée, dans le cadre de la première approbation, par le vétérinaire désigné par le Studbook Zangersheide. Les résultats prononcés par ce vétérinaire seront sans appel. Le typage ADN de chaque étalon approuvé sera déterminé. Les étalons seront toisés.

Frais de participation à l'expertise

Les frais de participation pour les nouveaux candidats à la sélection s'élèvent à 500,- Euro. Les frais de transport et de logement sont à la charge du propriétaire de l'étalon. Les étalons convoqués à la sélection peuvent séjourner à Zangersheide à condition que la réservation pour le box soit faite lors de l'engagement! Des boxes sont disponibles au prix de 15,- Euros par jour payables à l'arrivée. Les personnes présentant et accompagnant les étalons sur le terrain devront porter une tenue correcte (tee-shirt bleu et blue-jean). Les étalons ainsi approuvés seront admis à la monte conformément aux réglementations du Studbook Zangersheide V.Z.W. comme spécifié dans le Règlement Technique. Les décisions du jury seront sans appel.

La présence et la participation aux sélections s'effectuent aux risques des propriétaires. En aucun cas, ni les organisateurs, ni les employés, ni le service vétérinaire ne pourront être tenus pour responsables en cas de dommages et/ou d'accident.

L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au programme, d'interrompre et/ou d'annuler les sélections, si elle l'estime nécessaire ou en cas de force majeure. Dans ce cas, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable, y compris envers toute tierce personne.

Pour tout cas non prévu dans le règlement, seules les décisions prises par le Studbook Zangersheide auront force de réglementation. En signant le formulaire d'inscription, le propriétaire déclare accepter les conditions ci-dessus.